

INASEP, entreprise publique performante, économiquement pérenne et valorisant un fort potentiel humain, s'affirme comme un acteur incontournable dans ses domaines d'activités. Elle participe au cadre et à la qualité de vie des citoyens, en garantissant une distribution optimale d'eau de qualité à ses abonnées, en assurant l'épuration des eaux usées. Elle veut également répondre avec son bureau d'étude à toutes demandes de ses associées. Dans chacune de ses décisions, l'entreprise s'inscrit dans une politique de développement durable.

Sous la responsabilité directe du chef de service coordination santé-sécurité, l'agent devra assurer les missions de coordinateur projet et réalisation.

Missions

- Prise de connaissance d'avant-projet et sélection des éléments qui peuvent avoir une influence sur le bien-être des travailleurs, aussi bien pendant l'exécution du projet que lors de l'exécution des travaux ultérieurs à l'ouvrage, notamment, la nature de l'ouvrage, les aspects architectoniques,...
- Evaluation des risques, élaboration des mesures de protection et des matières d'exécution alternatives, nouvelle évaluation des risques résiduels, entretiens avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre chargé du projet et avec les autres personnes concernées ou personnes à impliquer ;
- Elaboration du plan de sécurité et de santé, ouverture et tenue du journal de coordination et du dossier d'intervention ultérieure,...

Mission de coordinateur réalisation

- Prise de connaissance du plan de sécurité et de santé, du journal de coordination et du dossier d'intervention ultérieure, prise de connaissance des manières d'exécution proposées par le maître d'œuvre chargé de l'exécution,...
- Mesures pour l'aménagement du chantier, le transport interne vertical et horizontal, le stockage des matériaux et la délimitation de zones et l'accès au chantier, plans d'urgence et mesures lors de danger grave et immédiat ;
- Contrôle et entretien d'équipements de travail et, en particulier, de ceux soumis au contrôle par un organisme externe par les contrôles techniques sur le lieu de travail.

Profil du Candidat

Compétences techniques

- Avoir une connaissance générale des différentes activités de l'intercommunale ;
- Analyse technique : Recueillir, relier et interpréter des données techniques ;
- Logistique : Gérer la logistique au niveau des équipements, des fournitures et/ou des services ;
- Utilisation de matériels techniques : Utiliser les appareils et des outils spécifiques ;
- Qualité : Contrôler la qualité du travail réalisé ;
- Informatique : Utiliser les fonctionnalités de base d'une suite bureautique (traitement de texte, tableur et messagerie électronique).

Compétences comportementales

- Travailler en équipe : Aider et soutenir ses collègues et contribuer à la réalisation des tâches assignées à l'équipe ;
- Autonomie : Accomplir son travail sans supervision directe ;
- Analyse : Recueillir, relier et interpréter des informations provenant de sources diverses ;
- Preuve de fiabilité : Agir de manière intègre conformément aux attentes de l'intercommunale et en respectant la confidentialité ;
- Rigueur : Réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision
- Respect des normes d'hygiène et de sécurité ;
- Planification du travail : Organiser son travail en tenant compte des délais et priorités et en veillant à optimiser l'utilisation des ressources.

Conditions d'accès

Etre **au moins** titulaire du diplôme de l'enseignement technique secondaire supérieur ETSS/CTSS.

Etre titulaire du certificat de coordinateur sécurité – Niveau B

Offre d'INASEP

Contrat à durée déterminée de 6 mois prolongeable en CDI si satisfaction.

Pour les détenteurs du diplôme ETSS/CTSS : échelle D7 : 17.275,71 – 25.745,87 € brut annuel non indexé.

Pour les détenteurs du diplôme graduat/baccalauréat : échelle B1 : 18.026,82 – 25.011,57 € brut annuel non indexé.

Tout agent prouvant une ancienneté du secteur privé supérieure à 6 ans, dans un métier utile à sa (future) fonction ou qui lui a permis d'obtenir le niveau suffisant pour pouvoir postuler à cette fonction, peut prétendre à la valorisation de 6 ans, majorée de la moitié des années excédentaires réellement prestées.

En ce qui concerne l'ancienneté pécuniaire, « sont également valorisables, dans les mêmes conditions, les services accomplis antérieurement dans le secteur public ou privé d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen ».

Chèques repas électroniques – Assurance hospitalisation – Véhicule de fonction.

Atout pour le poste

Avoir quelques années d'expérience dans l'exercice d'une fonction similaire.

Contacts

Renseignements administratifs :

Monsieur Adrien RELEKOM, Gestionnaire RH

Tél. : 081 40 75 26

srh@inasep.be

Renseignements techniques :

Monsieur Michel STEFFENS, Coordinateur sécurité & santé – Niveau A

081/407.614

michel.steffens@inasep.be

Introduction des candidatures

Les candidatures complètes (lettre de motivation, CV, diplôme(s)) doivent être introduites par courrier électronique (srh@inasep.be) ou par pli simple à Monsieur Didier HELLIN, Directeur général de l'INASEP, 1b rue des Viaux à 5100 Naninne pour le **20/04/2018** au plus tard, la date de l'envoi du courrier électronique ou la date du cachet de la poste faisant foi.

Les candidatures incomplètes à la date de clôture ne seront pas prises en compte.

Un passeport APE ainsi qu'un certificat bonne vie et mœurs seront réclamés avant engagement.

Examen de recrutement

Epreuve écrite destinée à évaluer les compétences techniques.

Le candidat doit obtenir 50% des points à l'épreuve écrite pour accéder à l'épreuve orale.

Epreuve orale : entretien à bâtons rompus visant à évaluer la maturité, à apprécier la présentation, la manière dont il expose ses idées et les capacités du candidat à occuper le poste.

Le candidat doit obtenir 50% des points à l'épreuve orale.

Le candidat doit obtenir 60% de moyenne à l'ensemble des deux épreuves pour réussir le recrutement.

